L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) est une organisation internationale au service de la coopération franco-allemande, créée en application du Traité de l'Elysée, signé le 22 janvier 1963, et implantée à Paris, à Berlin et à Sarrebruck. Elle a pour mission de développer les relations entre la jeunesse française et la jeunesse allemande, au service d'une Europe élargie et d'approfondir leur compréhension mutuelle.

Stage au bureau « Formation interculturelle » à l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) à Berlin

Le bureau « Formation interculturelle » recherche un ou une stagiaire dès maintenant :

Lieu de stage :	Berlin
Durée du stage :	minimum quatre mois, une durée plus longue est possible (condition: stage obligatoire)
Temps de présence :	35h / semaine
Indemnité :	3,90 €/ heure

Fonctions

- Soutien aux développements des formats de rencontres numériques
- Evaluation et synthèse des rapports de projets réalisés en 2020
- Soutien à la préparation des réunions du groupe de travail externe « pédagogie des échanges numériques »
- Soutien aux travaux de publication dans le secteur Animation linguistique

Profil

- Avoir le statut étudiant
- Résider en France (ou établissement supérieur d'origine en France)
- Stage obligatoire
- Très bonnes connaissances de l'allemand, du français et de l'anglais
- Bonne maîtrise du pack Office (Excel, Word, Outlook, Powerpoint, etc.)
- Qualités rédactionnelles
- Connaissance des médias sociaux (vidéos, clips, tutoriels, par ex.)
- Goût pour le travail en équipe et bonne communication
- Autonomie et bonne capacité d'organisation
- Flexibilité

A compétences équivalentes, l'OFAJ privilégie les jeunes avec moins d'opportunités. Visitez ce site[1] pour plus d'informations et pour trouver la déclaration qui est à insérer dans votre candidature.

Merci de nous faire parvenir votre candidature (CV + lettre de motivation) par courriel sous la référence BIV-AJ04/2021: *candidaturestage@ofaj.org*

OFAJ-Service Ressources Humaines
51, rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris

[1] https://www.ofaj.org/sites/default/files/declaration_individuelle_jamo.pdf